

PUBLICATION IMMÉDIATE

TEMPÊTE DE NEIGE ET VENTS VIOLENTS : VOTRE SANTÉ ET VOTRE SÉCURITÉ D'ABORD!

Sherbrooke, le 12 février 2019 – Les prévisions météorologiques indiquent qu'une importante tempête hivernale frappera la région au cours des 24 prochaines heures. La Direction de la santé publique du CIUSSS de l'Estrie – CHUS tient à rappeler à la population quelques mesures de prévention lors de grandes accumulations de neige et de vents violents.

Intoxication au monoxyde de carbone

- Avant de démarrer votre voiture, s'assurer que le tuyau d'échappement (*muffler*) n'est pas obstrué par la neige.
- En cas de panne électrique :
 - Utiliser les systèmes de chauffage conformément aux instructions des fabricants.
 - Éviter l'utilisation, à l'intérieur, de matériel prévu pour le camping ou l'extérieur.
 - S'assurer d'avoir un détecteur de monoxyde de carbone à la maison si vous utilisez un système de chauffage d'appoint tel qu'un foyer.

Traumatismes et blessures

- Attention à la poudrière : ne pas rester seul dehors, ne pas laisser les enfants sans supervision.
- Éviter tout déplacement non nécessaire.
- Si un déplacement s'avère nécessaire, consulter Québec 511 pour connaître l'état des routes.
- Si votre véhicule est immobilisé sur la route, demeurer dans votre véhicule (sauf si vous y êtes en danger) et allumer vos feux de détresse.

Infarctus lors du pelletage et du déneigement

- Appeler le 911 si vous ressentez un serrement à la poitrine, une douleur au bras gauche ou de la difficulté à respirer.
- Si vous êtes connu pour des problèmes cardiaques, ménager les efforts physiques et suivre les consignes de votre médecin.

Pour plus d'information, consulter la rubrique [Précautions à prendre en cas de tempête hivernale et de pluie verglaçante du site du gouvernement du Québec](#).